



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

7 mai 2018

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la Ville de Richmond tenue au 745, rue Gouin, le lundi 7 mai 2018 à 19 h sous la présidence du maire, Bertrand Ménard, et en la présence du maire suppléant, Charles Mallette, et des conseillères et conseillers Céline Bourbeau, Guy Boutin, Clifford Lancaster, Gérard Tremblay, Cathy Varnier, ainsi que du directeur général et secrétaire-trésorier, Rémi-Mario Mayette.

PROJET D'ORDRE DU JOUR
ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE
Le 7 mai 2018 à 19 h

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
 - 3.1. Procès-verbal de l'assemblée régulière du 16 avril 2018
4. Présentation des organismes et période de questions
 - 4.1. Mme Sylvie Poirier – Asphalte rue Principale Sud
 - 4.2. Mme Caroline Langlois – Terrasse au bar Amigo
 - 4.3. M. Rosaire Cabana - Compost
5. Service récréatif – M. François Séguin
 - 5.1. Commission des loisirs – Adoption du procès-verbal de la réunion du 2 mai 2018
 - 5.2. Patinoire extérieure – Asphalte – Rénovation
 - 5.3. Piscine municipale – Peinture – Travaux
 - 5.4. Piscine municipale – Cèdres - Coupe
6. Urbanisme
 - 6.1. Rapport des permis émis du 1^{er} janvier au 30 avril 2018
 - 6.2. Deuxième projet de règlement no. 245 modifiant le règlement de zonage no. 108 concernant l'entreposage intérieur de nature commerciale dans la zone C-3 – Adoption
 - 6.3. Règlement de concordance no. 246 modifiant le règlement de zonage no. 108, relatif aux immeubles protégés et l'annexion d'une partie du territoire de la Municipalité du Canton de Cleveland - Adoption
 - 6.4. Projet de règlement de concordance no. 247 modifiant le règlement de plan d'urbanisme no. 107 relatif à l'annexion d'une partie du territoire de la Municipalité du Canton de Cleveland - Adoption
 - 6.5. Règlement no. 249 relatif au programme de revitalisation du cadre bâti au centre-ville - Avis de motion
7. Gestion et administration
 - 7.1. Voirie, travaux publics, immeubles et parcs municipaux
 - 7.1.1. Vacance du poste de journalier à la voirie – Attribution
 - 7.1.2. Laforest Nova Aqua inc. – Impact de l'agrandissement d'une carrière en amont des puits municipaux - Analyse hydrogéologique
 - 7.1.3. Rapiéçage de rues - Réserve de 120 tonnes d'asphalte – Soumissions reçues
 - 7.1.4. Alarme Centaur inc. – Accès aux locaux de la Sûreté du Québec – Proposition
 - 7.1.5. T.G.C. inc. – Raccordement et mise en opération du nouveau puits – Décompte no. 2
 - 7.1.6. Profil Jardins – Préparation, plantation et entretien des plates-bandes, massifs et corbeilles fleuries - Proposition



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

- 7.2. Administration – Direction générale
 - 7.2.1. Le magasin du dollar Richmond inc. – Taxes d'affaires 2016 et 2017 – Mauvaise créance
 - 7.2.2. Encan Ding, A/S MM. Daniel Custeau et Yves Beaudoin – Taxes d'affaires 2016 et 2017 – Mauvaise créance
 - 7.2.3. Défibrillateur cardiaque – Achat – Soumissions reçues (2)
 - 7.2.4. M. Jean-Paul Deslauriers - Cession d'une partie de la rue de l'Hévée – Partie du lot no. 5 533 685
 - 7.2.5. Groupe HBG - Projet Han Logement – Lotissement
 - 7.2.6. Terrasses extérieures – Projet-pilote – Exercice 2018
 - 7.2.7. Gros rebuts – Dates des collectes
 - 7.2.8. Transport Petit 1997 inc. – Lot no. 5 534 166 – Donation
 - 7.2.8.1. Acceptation
 - 7.2.8.2. Réserve foncière
 - 7.2.9. Légion royale canadienne – Demande de compensation pour les taxes 2018
8. Demande d'aides financières et/ou techniques, d'autorisations, d'appuis, de dons, de publicités, de subventions et invitations diverses
 - 8.1. Marché champêtre de Melbourne – Célébration de 15 années d'existence – Élaboration d'un monument – Demande d'aide financière
 - 8.2. Les Scouts de Richmond – Demande d'aide financière
 - 8.3. Mme Carole St-Hilaire – Mission au Rwanda – Demande d'aide financière
 - 8.4. Nourri-Source VSF – Lancement du logo – 5 à 7 familial – Invitation
 - 8.5. Les Jeux du Québec Estrie – Campagne annuelle de financement
 - 8.6. Fondation du Centre de Santé et de services sociaux du Val-Saint-François – Souper aux homards 2018 - Invitation
 - 8.7. Société historique du comté de Richmond – Conférence de presse – Invitation
 - 8.8. Mme Isabelle Gosselin – Projet « Valérie Larivière St-François va raconter » - Demande d'appui
 - 8.9. Maison des jeunes L'initiative - Tournoi des mai(T)res de la région de Valcourt - Invitation
 - 8.10. Paroisse Sainte-Bibiane – Réparation à l'orgue de l'église – Demande de soutien financier
 - 8.11. École secondaire du Tournesol – Tournoi de golf – Invitation
 - 8.12. Chambre de commerce et d'industrie de la région de Richmond – Wolfe BBQ Fest – Demande d'aide financière et technique
9. Correspondances diverses
 - 9.1. Centre d'action bénévole – Aide financière - Remerciements
10. Approbation des dépenses en vertu de la Loi sur les cités et villes et des principes comptables généralement reconnus (P.C.G.R.)
11. Factures à être approuvées par le conseil municipal – Principes comptables généralement reconnus (P.C.G.R.)
12. Affaires nouvelles
13. Levée de la réunion

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le maire constate le quorum, souhaite la bienvenue aux gens présents dans la salle ainsi qu'aux élus et procède à l'ouverture de la séance.



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

2018-05-07-01

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU unanimement par les conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.
(Adoptée)

2018-05-07-02

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1. Procès-verbal de l'assemblée régulière du 16 avril 2018

ATTENDU QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 16 avril 2018 a été remis aux membres du conseil; IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que le procès-verbal de ladite assemblée régulière soit adopté tel que rédigé.
(Adoptée)

4. PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET PÉRIODE DE QUESTIONS

À l'invitation du maire, les citoyens présents sont invités à faire part de leurs demandes ou commentaires concernant les dossiers municipaux.

4.1. Mme Sylvie Poirier – Asphalte rue Principale Sud

Mme Poirier demande s'il est prévu de mettre de l'asphalte sur la partie de la rue où la réparation d'un bris d'aqueduc s'est faite puisque le gravier occasionne beaucoup de poussière. Le maire lui répond que ce sera fait dès que nous recevrons l'asphalte mais qu'en raison de la fin tardive de l'hiver les travaux de voirie se font plus tard que les années passées.

4.2. Mme Caroline Langlois – Terrasse au bar Amigo

Mme Langlois, propriétaire du bar Amigo veut savoir quand le conseil permettra qu'une terrasse soit installée devant son commerce. Le maire lui mentionne que des conditions seront émises pour les terrasses qui empiètent sur l'espace public et que l'adoption d'une résolution à cet effet est prévue au présent ordre du jour.

4.3. M. Rosaire Cabana - Compost

M. Cabana souhaite connaître les dates de disponibilité du compost. Le directeur précise que ce pourrait être cette semaine ou la semaine du 22 mai; qu'une confirmation de la date de livraison est attendue de la MRC.

5. SERVICE RÉCRÉATIF – M. FRANÇOIS SÉGUIN

2018-05-07-03

5.1. Commission des loisirs – Adoption du procès-verbal de la réunion du 2 mai 2018

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que le conseil municipal adopte le procès-verbal de la réunion de la Commission des loisirs qui s'est tenue le 2 mai 2018, concernant les équipements et services municipaux, et qu'il entérine chacune des décisions et recommandations qui y sont contenues.
(Adoptée)

2018-05-07-04

5.2. Patinoire extérieure – Asphalte - Rénovation

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le recouvrement de la patinoire extérieure d'une couche d'asphalte afin de la restaurer et de permettre l'installation du «deck



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

hockey »; le coût estimé étant de 10 000 \$ et l'asphalte nécessaire devant être pris à même la réserve commandée par le Service des travaux publics. (Adoptée)

2018-05-07-05

5.3. Piscine municipale – Peinture - Travaux

IL EST proposé par la conseillère Varnier et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le directeur du Service récréatif à faire repeindre la piscine municipale par l'entreprise Soucy Aquatik au coût de 12 300 \$, taxes en sus; le tout selon leur soumission fournie. (Adoptée)

2018-05-07-06

5.4. Piscine municipale – Cèdres - Coupe

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le directeur du Service récréatif à traiter les cèdres aux abords de la piscine municipale afin de réduire au maximum la présence d'insectes piqueurs durant la saison estivale, le coût estimé est de 700 \$, taxes en sus. (Adoptée)

6. URBANISME

6.1. Rapport des permis émis du 1^{er} janvier au 30 avril 2018

Les élus prennent connaissance du rapport des permis émis du 1^{er} janvier au 30 avril 2018 démontrant que 45 permis ont été émis générant des investissements de près de 1 003 881 \$.

2018-05-07-07

6.2. Deuxième projet de règlement no. 245 modifiant le règlement de zonage no. 108 concernant l'entreposage intérieur de nature commerciale dans la zone C-3 - Adoption

IL EST proposé par la conseillère Varnier et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'adopter le deuxième projet de règlement no. 245 modifiant le règlement de zonage no. 108 concernant l'entreposage intérieur de nature commerciale dans la zone C-3. (Adoptée)

2018-05-07-08

6.3. Règlement de concordance no. 246 modifiant le règlement de zonage no. 108 relatif aux immeubles protégés et l'annexion d'une partie du territoire de la Municipalité du Canton de Cleveland - Adoption

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'adopter le règlement de concordance no. 246 modifiant le règlement de zonage no. 108 relatif aux immeubles protégés et l'annexion d'une partie du territoire de la Municipalité du Canton de Cleveland. (Adoptée)

2018-05-07-09

6.4. Projet de règlement de concordance no. 247 modifiant le règlement de plan d'urbanisme no. 107 relatif à l'annexion d'une partie du territoire de la Municipalité du Canton de Cleveland - Adoption

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'adopter le projet de règlement de concordance no. 247 modifiant le règlement de plan d'urbanisme no. 107 relatif à l'annexion d'une partie du territoire de la Municipalité du Canton de Cleveland. (Adoptée)

2018-05-07-10

6.5. Règlement no. 249 relatif au programme de revitalisation du cadre bâti au centre-ville – Avis de motion

Un avis de motion est, par les présentes, donné par le conseiller Boutin qu'il proposera ou fera proposer, lors d'une prochaine assemblée du conseil, l'adoption du règlement no. 249 relatif au programme de revitalisation du cadre bâti au centre-ville.



7. GESTION ET ADMINISTRATION

7.1. Voirie, travaux publics, immeubles et parcs municipaux

2018-05-07-11

7.1.1. Vacance du poste de journalier à la voirie - Attribution

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'attribuer le poste de journalier à la voirie au salarié permanent actuellement affecté au Service récréatif, M. Maxime Carrier, suite à sa candidature soumise et que son transfert à ce poste se fasse le 22 mai prochain.

(Adoptée)

2018-05-07-12

7.1.2. Laforest Nova Aqua inc. - Impact de l'agrandissement d'une carrière en amont des puits municipaux – Analyse hydrogéologique

ATTENDU la résolution no. 2017-04-03-11 par laquelle la Ville de Richmond s'opposait à l'exploitation d'une carrière à proximité de ses puits d'eau potable;

ATTENDU QUE la municipalité a mandaté la firme Laforest Nova Aqua pour la réalisation d'une étude hydrogéologique sur l'impact de l'exploitation d'une carrière en amont de la nappe phréatique où s'alimente le puits municipal d'eau potable;

ATTENDU QUE Laforest Nova Aqua inc. a déposé le rapport de son analyse;

ATTENDU QUE Laforest Nova Aqua inc., sur la base de ses conclusions, émet deux recommandations, à savoir :

- qu'une analyse d'eau soit faite avant le début des opérations afin d'avoir des valeurs équivalentes au « bruit de fond » du secteur et de comparer les résultats d'analyses annuelles à ces valeurs;
- d'autoriser le projet de la carrière dans les conditions où l'exploitation de la butte de grès s'effectue au-dessus de la nappe phréatique.

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de prendre acte du dépôt de l'étude d'impact de Laforest Nova Aqua inc. concernant le projet d'agrandissement d'une carrière en amont des puits municipaux d'eau potable municipaux dans la municipalité du Canton de Cleveland;

- que la Ville de Richmond fait siennes les recommandations de la firme Laforest Nova Aqua inc.;
- que la Ville de Richmond exige de l'exploitant de la carrière, à savoir Les Entreprises B. Chevalier inc., une assurance pollution et d'être inscrite comme assurée additionnelle;
- qu'une copie de la présente et de l'analyse hydrogéologique – impact de l'agrandissement d'une carrière en amont des puits municipaux produite par la firme Laforest Nova Aqua inc. soient transmises à:
 - la Commission de protection du territoire agricole du Québec;
 - la Municipalité du Canton de Cleveland;
 - M. Marcel Couture;
 - Mme Christine Ouellet, SolÉco inc.;
 - Les Entreprises B. Chevalier inc.

(Adoptée)



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

2018-05-07-13

7.1.3. Rapiéçage de rues – Réserve de 120 tonnes d’asphalte – Soumissions reçues

ATTENDU QUE le directeur du Service des travaux publics a demandé des soumissions pour l’achat d’une réserve de 120 tonnes d’asphalte;

ATTENDU QUE 3 soumissions ont été reçues, à savoir:

Soumissionnaires	Pavage EB-10S	Pavage EB-14
David Leblond inc.	176 \$/t.m., taxes en sus	175 \$/t.m., taxes en sus
Pavages Lavallée & Leblanc inc.	189 \$/t.m., taxes en sus	189 \$/t.m., taxes en sus
Pavage Préfontaine	276 \$/t.m., taxes en sus	276 \$/t.m., taxes en sus

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l’unanimité par les conseillers d’accepter la plus basse soumission soit celle de David Leblond inc. au coût unitaire de 176 \$ la tonne métrique, taxes en sus, pour un minimum de 120 tonnes devant servir essentiellement au rapiéçage de diverses rues.
(Adoptée)

2018-05-07-14

7.1.4. Alarme Centaur inc. – Accès aux locaux de la Sûreté du Québec - Proposition

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU à l’unanimité par les conseillers de retenir les services d’Alarme Centaur inc. pour l’installation d’un système de cartes magnétiques donnant accès aux locaux de la Sûreté du Québec et ce, au coût de 3 205,75 \$, taxes en sus, conditionnellement à ce que la Société québécoise des infrastructures et/ou la Sûreté du Québec contribuent financièrement au paiement desdits travaux.
(Adoptée)

2018-05-07-15

7.1.5. T.G.C. inc. – Raccordement et mise en opération du nouveau puits – Décompte no. 2

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l’unanimité par les conseillers d’autoriser, sur recommandation de la firme EXP, le paiement du décompte no. 2 à T.G.C. inc., au montant de 271 348,47 \$, pour le raccordement et la mise en opération du nouveau puits d’eau potable. (Adoptée)

2018-05-07-16

7.1.6. Profil Jardins – Préparation, plantation et entretien des plates-bandes, massifs et corbeilles fleuries - Proposition

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU à l’unanimité par les conseillers de retenir les services de Profil Jardins pour la préparation, la plantation et l’entretien des plates-bandes, massifs et corbeilles fleuries pour la saison estivale 2018, au montant de 18 000 \$, taxes en sus. (Adoptée)

7.2. Administration – Direction générale

2018-05-07-17

7.2.1. Le magasin du dollar Richmond inc. – Taxes d’affaires 2016 et 2017 – Mauvaise créance

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU à l’unanimité par les conseillers d’autoriser la radiation de la créance de la taxe d’affaires du commerce Le magasin du dollar Richmond inc. au montant de 7 124,11 \$, parce que jugée irrécupérable.
(Adoptée)

2018-05-07-18

7.2.2. Encan Ding, A/S MM. Daniel Custeau et Yves Beaudoin – Taxes d’affaires 2016 et 2017 – Mauvaise créance

IL EST proposé par la conseillère Varnier et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l’unanimité par les conseillers d’autoriser la radiation de la créance de la taxe d’affaires du commerce Encan Ding, opéré par MM. Daniel Custeau et Yves Beaudoin au montant de 380,34 \$, parce que jugée irrécupérable.
(Adoptée)



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

2018-05-07-19

7.2.3. Défibrillateur cardiaque – Achat – Soumissions reçues (2)

ATTENDU QUE la Ville de Richmond ainsi que les Municipalités du Canton de Cleveland, du Canton de Melbourne et d'Ulverton ont manifesté le désir de se prémunir d'un défibrillateur cardiaque pour chacune de leur municipalité;

ATTENDU QUE lesdites municipalités ont décidé de faire cet achat de façon regroupée afin d'obtenir un meilleur prix;

ATTENDU QUE 2 soumissions ont été reçues, à savoir:

Soumissionnaires	Prix
Santinel	1 534,51 \$, taxes en sus
Zoll Medical Canada	2 026 \$, taxes en sus

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de procéder à l'achat d'un défibrillateur cardiaque auprès de Santinel au prix de 1 534,51 \$, taxes en sus. (Adoptée)

2018-05-07-20

7.2.4. M. Jean-Paul Deslauriers – Cession d'une partie de la rue de l'Hévée – Partie du lot no. 5 533 685

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser la vente d'une parcelle de terrain triangulaire du lot 5 533 685 mesurant 7.5 mètres à sa base sur 22.25 mètres sur l'un des côtés à M. Jean-Paul Deslauriers au coût de 1,88 \$ le mètre carré; qu'une servitude réelle et perpétuelle soit consentie à la Ville par l'acquéreur afin de permettre le passage en véhicule de toute nature pour les véhicules municipaux et d'urgences, été comme hiver; que l'acquéreur assume tous les frais reliés à la présente; que le maire ou le maire suppléant et le directeur général sont autorisés à signer tous documents donnant effet à la présente. (Adoptée)

2018-05-07-21

7.2.5. Groupe HBG – Projet Han Logement - Lotissement

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU unanimement par les conseillers de mandater le Groupe HBG afin qu'il procède à l'arpentage et à la subdivision du lot 5 534 223 afin de permettre l'implantation d'un projet de logements adaptés pour personnes handicapées du promoteur Han Logement; la Ville s'engageant à défrayer les coûts, soit 2 300 \$, taxes en sus, à titre de contribution au projet, le tout conditionnellement à l'obtention par le promoteur de l'accord du propriétaire du lot, soit Développements CP FPI PPL Québec ltée. (Adoptée)

2018-05-07-22

7.2.6. Terrasses extérieures – Projet-pilote – Exercice 2018

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser, pour la période du 8 mai au 31 octobre 2018, dans le cadre de son projet-pilote, l'installation de terrasses extérieures aux endroits suivants, à savoir:

- la terrasse du bar Amigo;
- la terrasse du restaurant Richmond Pizza;
- la terrasse du bar Gunter;
- la terrasse du bar Justin Time;
- la terrasse de la Place René-Thibault;
- la terrasse de la Fromagerie Le Campagnard;
- la terrasse du Restaurant La Vieille Gare

et ce, aux conditions suivantes:



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

- la construction de terrasses sur l'espace public est autorisée uniquement pour tout immeuble ayant un usage de restauration;
- une terrasse qui occupe l'espace public est une plate-forme ouverte, surélevée ou non par rapport au niveau du sol et attenante au bâtiment principal;
- une terrasse sur le domaine public ne peut être constituée que d'un seul niveau d'une hauteur maximale de 30 centimètres et être sans toiture;
- la construction d'une terrasse sur l'espace public doit obligatoirement avoir des panneaux d'une hauteur minimale de 1,37 mètre et maximale de 1,83 mètre couvrant les côtés donnant sur l'espace public. Toutefois, les panneaux à partir d'une hauteur de 0,9 mètre mesurée du niveau du plancher de la terrasse jusqu'à la hauteur maximale des panneaux devra être ajourée;
- un espace de 1,10 mètre doit être laissé libre pour la circulation entre la terrasse sur l'espace public et le bord du trottoir et la terrasse;
- l'autorisation de la construction d'une terrasse sur l'espace public implique qu'aucun haut-parleur ne doit être installé sur la terrasse et aucune musique ne doit être projetée de l'intérieur du bâtiment principal vers la terrasse;
- la terrasse extérieure dans l'espace public ne doit pas être utilisée pour la présentation de concerts, de spectacles, de représentations théâtrales et cinématographiques ou d'activités de danse et aucune activité de cuisson ne doit avoir lieu sur la terrasse;
- les terrasses n'ayant pas de structure et utilisant l'espace public devront laisser une distance de 1,10 mètre du bord du trottoir et faire un aménagement paysager;
- la structure devra être démontée au plus tard le 15 novembre 2018.

(Adoptée)

7.2.7. Gros rebuts – Dates des collectes

Le directeur général informe que les dates des collectes se tiendront les 3 juillet et 23 octobre 2018 selon l'horaire habituelle des collectes des matières résiduelles.

7.2.8. Transport Petit 1997 inc. – Lot no. 5 534 166 – Donation

2018-05-07-23

7.2.8.1. Acceptation

ATTENDU QUE Transport Petit 1997 inc. est propriétaire d'un immeuble connu et désigné comme étant le lot 5 534 166 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Richmond portant l'adresse civique 175, rue du Collège Nord dans la Ville de Richmond;

ATTENDU QUE Transport Petit 1997 inc. souhaite procéder à la donation de cet immeuble en faveur de la Ville de Richmond;

ATTENDU QUE la Ville de Richmond est prête à accepter cette donation et à émettre, en faveur de Transport Petit 1997 inc., un reçu pour don, pour des fins fiscales, au montant de la valeur marchande de l'immeuble;

ATTENDU QUE la Ville de Richmond a obtenu, de la firme Évaluations Excel-Tec un rapport d'évaluation professionnelle fixant la valeur marchande de l'immeuble à 395 000 \$;

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers

QUE la Ville de Richmond accepte la donation de l'immeuble connu et désigné comme étant le lot 5 534 166 du cadastre du Québec;



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

QUE la Ville de Richmond émette, en faveur du donateur, Transport Petit 1997 inc., un reçu officiel de don aux fins de l'impôt sur le revenu d'un montant de 395 000 \$ équivalant à la juste valeur marchande de l'immeuble;

QUE le directeur général soit autorisé à signer, au nom de la Ville de Richmond, l'acte de donation, le reçu officiel de don ainsi que tout autre document nécessaire aux fins des présentes.
(Adoptée)

2018-05-07-24

7.2.8.2. Réserve foncière

ATTENDU QUE la Ville de Richmond, par sa résolution no. 2018-05-04-23 a accepté la donation de l'Immeuble connu et désigné comme étant le lot 5 534 166 du cadastre du Québec;

ATTENDU QUE l'acte de donation de cet immeuble sera signé sous peu;

ATTENDU QU'il est de l'intérêt de la Ville de Richmond que cet immeuble fasse partie de sa réserve foncière en application de l'article 29.4 de la Loi sur les cités et villes;

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que la Ville de Richmond décrète que l'immeuble connu et désigné comme étant le lot no. 5 534 166 du cadastre du Québec, dont l'adresse civique est le 175, rue du Collège Nord, fasse partie de sa réserve foncière en vertu de l'article 29.4 de la Loi sur les cités et villes.
(Adoptée)

2018-05-07-25

7.2.9. Légion royale canadienne – Demande de compensation pour les taxes 2018

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU unanimement par les conseillers de verser une compensation de 2 030,99 \$ à la Légion royale canadienne en contrepartie des taxes et frais pour l'année 2018.
(Adoptée)

8. DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES ET/OU TECHNIQUES, D'AUTORISATIONS, D'APPUIS, DE DONS, DE PUBLICITÉS, DE SUBVENTIONS ET INVITATIONS DIVERSES

8.1. Marché champêtre de Melbourne – Célébration de 15 années d'existence – Élaboration d'un monument – Demande d'aide financière

Le directeur dépose une demande d'aide financière reçue du Marché champêtre de Melbourne pour l'élaboration d'un monument dans le cadre de ses 15 années d'existence. Après discussion, il est convenu de ne pas donner suite à cette requête.

2018-05-07-26

8.2. Les Scouts de Richmond – Demande d'aide financière

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'accorder un soutien financier de 100 \$ aux Scouts de Richmond.
(Adoptée)

2018-05-07-27

8.3. Mme Carole St-Hilaire – Mission au Rwanda – Demande d'aide financière

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'accorder une contribution financière de 100 \$ à Mme Carole St-Hilaire pour sa prochaine mission au Rwanda.
(Adoptée)

8.4. Nourri-Source VSF – Lancement du logo – 5 à 7 familial – Invitation

Le directeur fait part d'une invitation de Nourri-Source VSF pour le lancement du logo dudit organisme dans le cadre d'un 5 à 7 familial qui aura lieu le 7 juin prochain.



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

8.5. Les Jeux du Québec Estrie – Campagne annuelle de financement

Ce point est reporté à une prochaine séance.

2018-05-07-28

8.6. Fondation du Centre de santé et de services sociaux du Val-Saint-François – Souper aux homards 2018 – Invitation

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU unanimement par les conseillers d'acheter 4 billets au coût de 95 \$ chacun pour le souper aux homards au profit de la Fondation du Centre de santé et de services sociaux du Val-Saint-François qui aura lieu le 5 juin prochain. (Adoptée)

8.7. Société historique du comté de Richmond – Conférence de presse - Invitation

Le directeur fait part d'une invitation à une conférence de presse organisée par la Société historique du comté de Richmond qui se tiendra le 27 mai prochain afin de souligner l'accomplissement des travaux de rénovation du nouveau musée de ladite Société.

2018-05-07-29

8.8. Mme Isabelle Gosselin – Projet « Valérie Larivière St-François va raconter » - Demande d'appui

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'accorder une contribution financière de 100 \$ à Mme Isabelle Gosselin pour la réalisation de son projet « Valérie Larivière St-François va raconter ». (Adoptée)

8.9. Maison des jeunes L'initiative – Tournoi des mai(T)res de la région de Valcourt - Invitation

Le directeur fait part d'une invitation à un tournoi de golf organisé par la Maison des jeunes de Valcourt.

2018-05-07-30

8.10. Paroisse Sainte-Bibiane – Réparation de l'orgue de l'église - Demande de soutien financier

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'accorder une contribution financière de 500 \$ à la Paroisse Sainte-Bibiane pour la réparation de l'orgue de l'église. (Adoptée)

8.11. École secondaire du Tournesol – Tournoi de golf - Invitation

Le directeur fait part d'une invitation à un tournoi de golf organisé par l'École secondaire du Tournesol.

2018-05-07-31

8.12. Chambre de commerce et d'industrie de la région de Richmond – Wolfe BBQ Fest - Demande d'aide financière et technique

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'accorder une contribution financière de 500 \$ à la Chambre de commerce et d'industrie de la région de Richmond pour la réalisation du Wolfe BBQ-Fest. (Adoptée)

9. Correspondances diverses

9.1 Centre d'action bénévole – Aide financière - Remerciements

Le directeur dépose une lettre reçue du Centre d'action bénévole remerciant la municipalité pour son aide financière.



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

2018-05-07-32

10. APPROBATION DES DÉPENSES EN VERTU DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES ET DES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS (P.C.G.R.)

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU unanimement par les conseillers d'autoriser le paiement des dépenses en vertu de la Loi sur les cités et villes au montant de 250 119,85 \$, tel qu'il appert au tableau préparé par Mme Donna Smith, en date du 4 mai 2018. (Adoptée)

2018-05-07-33

11. FACTURES À ÊTRE APPROUVÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL - PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS (P.C.G.R.)

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'approuver les factures de plus de 5 000 \$, totalisant 16 898 \$, taxes en sus, conformément aux principes comptables généralement reconnus. (Adoptée)

7 MAI 2018

FACTURES A ETRE APPROUVEES PAR LE CONSEIL

		AVANT TAXES	APRES TAXES
DELOITTE S.E.N.C.R.L.	VERIFICATION 2017 - FACTURE PROGRESSIVE	11,550.00	13,279.61
LAFORST NOVA AQUA INC.	EXPERTISE HYDROGEOLOGIQUE - CARRIERE	5,348.00	6,148.86
GRAND TOTAL		16,898.00	19,428.47

12. AFFAIRES NOUVELLES

Le conseiller Mallette mentionne qu'il y aura un « jam session » à la Légion royale canadienne le 19 mai prochain à 17 h 30 et que tous sont invités.

2018-05-07-34

13. LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU unanimement par les conseillers, à 20 h 06, que la présente assemblée soit levée. (Adoptée)


Maire


Directeur général et
secrétaire-trésorier

Je, Rémi-Mario Mayette, certifie que les crédits sont suffisants pour assumer l'entièreté des dépenses imputées aux différentes résolutions du présent procès-verbal, à même les sommes prévues au budget, et ce, par le certificat de crédits suffisants no. 684.


Rémi-Mario Mayette,
directeur général et
secrétaire-trésorier